

11 avril 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. L'Association des employeurs du personnel employés de maison de l'arrondissement de Montbéliard décide sa dissolution. Siège social : 69 bis, rue de Belfort, 25200 Montbéliard.

## 26 - DRÔME

28 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Drôme. La Boule du Lançon. Objet : développement et pratique du sport boules et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : auberge de la Valdaine, 26160 Portes-en-Valdaine.

29 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Drôme. Association des locataires de Pracomptal, Grangeneuve, Jean-Moulin, Bagatelle, Le Plan, à Montélimar. Objet : défendre les intérêts individuels ou collectifs des familles ; étudier toutes les questions relatives aux conditions de location et d'habitation ainsi qu'à l'urbanisme, aux transports, à l'activité sociale et culturelle. Siège social : mairie de Montélimar.

2 avril 1973. Déclaration à la préfecture de la Drôme. Club des candidats centenaires de Châteauneuf-sur-Isère. Objet : mettre à la disposition de tous les moyens de développement d'activités sociales et récréatives. Siège social : mairie de Châteauneuf-sur-Isère.

3 avril 1973. Déclaration à la préfecture de la Drôme. Union sportive beauvallonaise. Objet : pratique du rugby et du sport en général. Siège social : café Estéouille, Beauvallon.

9 avril 1973. Déclaration à la préfecture de la Drôme. L'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre de la Drôme transfère son siège social du 1, place du Présidial, Valence, au 11, rue du Clos-Gaillard, Valence.

9 avril 1973. Déclaration à la préfecture de la Drôme. L'association Comité départemental d'éducation populaire de la Drôme transfère son siège social du 1, place du Présidial, Valence, au 11, rue du Clos-Gaillard, Valence.

## 27 - EURE

4 avril 1973. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. Pierval Football-Club. Objet : développer la pratique des sports et susciter des liens d'amitié entre les membres. Siège social : Société générale des eaux minérales de Vittel, Source Pierval, 27360 Pont-Saint-Pierre.

9 avril 1973. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. Association de pêche et de pisciculture, La Truite des Iles d'Amenoucourt-et-Fourges. Objet : obtenir l'affermage de iots de pêche pour l'exploitation de la rivière Epte, sur un parcours de 2 km, sur les deux rives ; concourir à la lutte contre le braconnage et la pollution ; encourager la surveillance et repeupler le cours d'eau. Siège social : maison Foubert, buraliste, Fourges, 27630 Ecos.

## 28 - EURE-ET-LOIR

21 mars 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaudun. Centre de développement agricole de la région de Langey. Objet : aider les agriculteurs de la région à élever leur niveau de vie en leur permettant une meilleure gestion de leurs exploitations par une meilleure rentabilité et une judicieuse application du progrès technique. Siège social : 18, rue Louis-Baudet, 28200 Châteaudun.

## 29 - FINISTÈRE

24 mars 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix. L'Association locale des aides familiales agricoles de Pleyber-Christ change son titre, qui devient : Association locale des aides familiales agricoles de Pleyber-Christ et de sa région. Siège social : mairie de Pleyber-Christ.

## 33 - GIRONDE

9 avril 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Langon. L'association Les Compagnons de la veillée transfère son siège social du 7, allées Garros, Langon, au 105, cours du 14-Juillet, Langon.

## 34 - HÉRAULT

9 avril 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Lodève. Amicale des retraités et veuves de la gendarmerie et de la garde républicaine du Lodévois. Objet : défense des intérêts matériels et moraux des personnels de la gendarmerie et de la garde républicaine en activité de service ou en retraite et de leurs ayants cause ; de ses anciens combattants et victimes de guerre et de leurs ayants cause ; maintien de l'esprit de camaraderie et des traditions de l'arme et entretien des relations amicales entre ses membres. Siège social : 14, rue de la Mégisserie, 34700 Lodève.

## 35 - ILLE-ET-VILAINE

26 mars 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. Association de parents d'élèves de l'école publique de Saint-Père-Marc-en-Poulet. Objet : défense de l'école laïque et établir un lien entre l'école et les parents d'élèves. Siège social : école publique, Saint-Père-Marc-en-Poulet.

## 36 - INDRE

2 avril 1973. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoudun. Ball-trap-Club issoudunois. Objet : association pour l'encouragement et le développement du tir au vol (Fosse-Skeet-Rabbit) et à la cible, ainsi que le développement et l'encouragement du tir à l'arc. Siège social : café Jeannine, faubourg de la Croix-Rouge, 36100 Issoudun.

10 avril 1973. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoudun. La Pétaque vanaise. Objet : par la pratique de ce sport, entretenir des liens d'amitié entre jeunes (même très) et moins jeunes (c'est-à-dire même très âgés). Siège social : bar du Berry, 90, rue Grande, 36150 Vatan.

## 38 - ISÈRE

26 mars 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. L'Association de mise en pratique d'études architecturales transfère son siège social du 11, boulevard du Maréchal-Leclerc, Grenoble, au 30, boulevard de l'Esplanade, Grenoble.

30 mars 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Amicale des employés communaux de la ville de La Mure. Objet : resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les employés ; venir en aide aux amicalistes en cas de nécessité, ceci décidé par le bureau. Siège social : mairie de La Mure.

30 mars 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Pétaque-Club rivois. Objet : développer la pratique des sports et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : L'Escargot, 46, rue de la République, 38140 Rives-sur-Fure.

30 mars 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Comité d'action des habitants pour le développement communal. Objet : sensibiliser les habitants sur les problèmes communaux par l'information, la réflexion et l'animation ; assurer, si nécessaire, la défense des intérêts collectifs ou individuels. Siège social : chez le président, M. André Raffin, Beaucroissant.

2 avril 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Tennis-Club de Sassenage. Objet : promouvoir la pratique du tennis et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : maison du Parc, Sassenage.

2 avril 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. L'association Judo-Club de Voiron change son titre, qui devient : Arts martiaux de Voiron. Siège social : gymnase des sports de combats, boulevard E.-Kofler, 38500 Voiron.

2 avril 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. L'association Club Bouchayer-Eaux-Clares transfère son siège social du 72, rue Joseph-Bouchayer, Grenoble, au centre social, 31, rue Joseph-Bouchayer, Grenoble.

3 avril 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Entraide longue maladie. Objet : réunir aux fins d'entraide les malades et les familles des malades atteints de maladies graves et de longue durée. Siège social : La Roseraie, maison familiale hospitalière, 1, place de l'Eglise, La Tronche.

3 avril 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Association pour les instruments à cordes pincées et la musique de chambre. Objet : contribuer au développement de la pratique et de la culture musicale sous toutes ses formes et, en particulier, par le truchement des instruments à cordes pincées (luth, harpe, clavecin, guziare) et par celui de la musique de chambre. Siège social : 65, rue de Stalingrad, Grenoble.

4 avril 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Animation Arlequin. Objet : animation socio-culturelle du quartier Arlequin par la libre expression des usagers ou des intervenants dans le cadre d'un bar-animation. Siège social : galerie de l'Arlequin, Grenoble.

5 avril 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. L'association Maison des jeunes et de la culture de Rives change son titre, qui devient : Maison pour tous M.J.C. de Rives. Siège social : route de Renage, Rives.

5 avril 1973. Déclaration à la préfecture de l'Isère. L'Association des parents d'élèves de l'enseignement public de Meylan transfère son siège social de l'école primaire de garçons de Meylan, Mi-Plaine, chez le président, M. Roland Agay, 22, rue du Pré-d'Elle, Meylan.

9 avril 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. Association des copropriétaires de la résidence Les Charavelles. Objet : assurer l'administration et la conservation de la résidence Les Charavelles dans le cadre et conformément au règlement de copropriété établi en ce qui la concerne. Siège social : immeuble Dahlia, résidence Les Charavelles, chemin de Charavel, 38200 Vienne.